

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 28 SEPTEMBRE 2016**

**N°CT2016.8/142**

L'an deux mil seize, le vingt huit septembre à dix-neuf heures, le conseil de territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir s'est réuni en salle des conseils de l'Hôtel de Ville de Créteil, sous la présidence de Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Etaient présents, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Monsieur Jean-Jacques JEGOU, Monsieur Régis CHARBONNIER, Madame Françoise LECOUFLE, Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Michel GERCHINOVITZ, Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD, Madame Danièle CORNET, Monsieur Jean-Paul FAURE-SOULET, Madame Martine GARRIGOU-GAUCHERAND, Monsieur Serge FRANCESCHI, vice-présidents.

Monsieur Yvan FEMEL, Madame Sylvie GERINTE, Monsieur Cédric TARTAUD-GINESTE, Monsieur Thierry HEBBRECHT, Monsieur Jean-Daniel AMSLER, Madame Delphine MELKONIAN, Madame Khadija OUBOUMOUR, Monsieur Richard ANANIAN, Madame Catherine BRUN, Madame Ange CADOT, Madame Sylvie CHABALIER, Madame Catherine CHICHEPORTICHE, Madame Marie-Carole CIUNTU, Monsieur Jean-Noël COIRAULT, Madame Mireille COTTET, Monsieur Serge DALEX, Madame Catherine DE RASILLY, Monsieur Michel DE RONNE, Monsieur Thierry DEBARRY, Madame Patrice DEPREZ, Madame Marie-Christine DIRRINGER, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Roger DUPRE, Madame Corinne DURAND, Monsieur Christophe FOGEL, Madame Marie-Claude GAY, Monsieur Nicolas GEORGES, Monsieur Philippe GERBAULT, Madame Frédérique HACHMI, Monsieur Bruno HELIN, Monsieur Mehedi HENRY, Monsieur Moncef MAIZ, Monsieur Alexis MARECHAL, Madame Valérie MAYER-BLIMONT, Monsieur Denis OZTORUN, Madame Sabine PATOUX, Madame Séverine PERREAU, Madame Carine REBICHON-COHEN, Monsieur Serge ROCHE, Madame Hélène ROUQUET, Madame Marie-Christine SALVIA, Monsieur Michel SASPORTAS, Monsieur Jean-Raphaël SESSA, Madame Sylvie SIMON-DECK, Monsieur Didier STHOREZ, Monsieur Yves THOREAU, Madame Dominique TOUQUET, Monsieur Georges URLACHER, Monsieur Michel WANNIN, Madame Laurence WESTPHAL, conseillers territoriaux.

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Monsieur Patrick DOUET à Monsieur Denis OZTORUN, Monsieur Gérard GUILLE à Monsieur Thierry DEBARRY, Monsieur François VITSE à Madame Dominique TOUQUET, Monsieur Luc CARVOUNAS à Monsieur Michel GERCHINOVITZ, Madame Oumou DIASSE à Monsieur Bruno HELIN, Madame Catherine DOUMID à Monsieur Cédric TARTAUD-GINESTE, Madame Brigitte JEANVOINE à Monsieur Michel WANNIN, Monsieur Akli MELLOULI à Monsieur Laurent CATHALA, Monsieur Axel URGIN à Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Christian VANDENBOSSCHE à Monsieur Jean-Daniel AMSLER.

Etait absent excusé :

Monsieur Gaëtan MARZO.

Secrétaire de séance : Jean-Paul FAURE-SOULET.

Nombre de votants : 73

Vote(s) pour : 73

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	04/10/16
Accusé réception le	04/10/16
Numéro de l'acte	CT2016.8/142

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 28 SEPTEMBRE 2016**

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	04/10/16
Accusé réception le	04/10/16
Numéro de l'acte	CT2016.8/142

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 28 SEPTEMBRE 2016**

**N°CT2016.8/142**

**OBJET :** **Développement économique** - Adoption des grands principes de structuration, de fonctionnement ainsi que de la composition de l'Observatoire Economique, Social et Environnemental

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants et L.5219-2 et suivants ;

**VU** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment l'article 59 ;

**VU** le décret n° 2015-1664 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'Etablissement Public Territorial 11 dont le siège est à Créteil ;

**CONSIDERANT** le caractère contrasté du territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir, avec des zones fortement urbanisées qui côtoient des espaces plus ruraux, agricoles voire forestiers ;

**CONSIDERANT** la nécessité de faire de cette singularité une force et de valoriser ce potentiel dans le cadre d'un projet de développement commun ;

**CONSIDERANT** que pour parvenir à cette ambition, l'observation territoriale est un outil indispensable afin de disposer d'une meilleure connaissance du territoire ; qu'elle contribue à la réflexion quant à l'orientation des politiques publiques et des différents dispositifs ;

**CONSIDERANT** que la création d'un observatoire doit contribuer à construire l'identité du territoire ;

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE,  
SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**ARTICLE 1 :** **CREE** un Observatoire Economique, Social et Environnemental chargé de fédérer, dans une logique collaborative et de projet, les forces vives du territoire ainsi que les grands partenaires institutionnels.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	04/10/16
Accusé réception le	04/10/16
Numéro de l'acte	CT2016.8/142

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 28 SEPTEMBRE 2016**

**ARTICLE 2 :** **DIT** que dans le cadre de sa première année de fonctionnement, l'Observatoire aura pour principale mission de valoriser les données et indicateurs disponibles ou à créer, en les récoltant et les confrontant, permettant ainsi de connaître l'évolution du territoire et de contribuer au diagnostic économique et social de celui-ci.

**ARTICLE 3 :** **DIT** qu'au-delà des contributions relatives à l'exercice des compétences territoriales, l'Observatoire pourra également se saisir et poursuivre la réflexion sur des enjeux ou des problématiques transversales.

**ARTICLE 4 :** **FIXE** la composition de l'Observatoire Economique, Social et Environnemental telle que détaillée en annexe.

FAIT A CRETEIL, LE VINGT HUIT SEPTEMBRE DEUX MIL SEIZE.

Le Président,

Signé  
Laurent CATHALA

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	04/10/16
Accusé réception le	04/10/16
Numéro de l'acte	CT2016.8/142

## COMPOSITION DE L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL

CCI du Val de Marne  
CMA 94  
CODEV 94 (conseil de développement)  
CDT (Comité Départemental du Tourisme) du Val-de-Marne  
ODIME 94 (Observatoire départemental de l'immobilier d'entreprise)  
CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) du Val-de-Marne  
Chambre Interdépartementale d'Agriculture de l'Ile-de-France  
Université Paris Est Créteil (UPEC)  
Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne (CAF)  
Club des Entrepreneurs et dirigeants de Sucy-en-Brie  
Club d'Entreprises de Boissy-Saint-Léger  
Club des entreprises du Plateau Briard  
CECAP  
CAP BONNEUIL  
Centre Hospitalier Universitaire Henri Mondor - Hôpital Albert-Chenevier – Hôpital Emile Roux  
Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil  
AORIF 94  
Pôle Emploi Val de Marne  
Mission Locale Plaine Centrale du Val de Marne-Bonneuil  
Mission Locale du Plateau Briard (Ormesson, Noisieu, Sucy, Marolles, Santeny, Villecresnes, Mandres, Périgny et Boissy)  
Mission Locale des Bords de Marne (Établissement public territorial Paris-Est-Marne et Bois Chennevières-sur-Marne)  
Mission Locale Portes de la Brie (La Queue-en-Brie, Le Plessis-Trévisé)  
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de Plaine Centrale – Bonneuil-sur-Marne  
Nature et société  
ARENE  
Agence de l'Énergie du Val-de-Marne  
Banque de France  
INSEE  
ERDF  
La Poste  
GRDF  
RATP  
OPTILE  
Agence Seine Amont  
Les unions départementales des syndicats  
Agence de développement du Val-de-Marne  
Port de Bonneuil-sur-Marne  
Société du Grand Paris  
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail, et de l'emploi